

livres

Par **francesca**, le **26/08/2006** à **11:44**

bonjour

je suis inscrite en première année de droit/droit européen et je voudrais savoir quels livres acheter pour me préparer.

))) merci par avance

Par **legione**, le **27/08/2006** à **00:01**

salut

Excuse moi mais je ne comprends pas ta formation cry ! Tes en L1 de droit ou tu es déjà dans une spécialisation droit européen ?

Par **akhela**, le **27/08/2006** à **10:16**

lol legione c'est le nouveau nom de domaine dans certaines universités depuis le LMD...

francesca : à priori je dirais qu'il n'y a aucun manuel que tu dois posséder à l'avance, les profs te diront au début de l'année quels manuels ils te conseillent/préfèrent. Le seul que tu puisse acheter à coup sûr en avance c'est "Textes constitutionnels français" chez PUF (c'est un recueil des différentes Constitutions française et de la DDHC, ça coûte moins de 5€, un conseil n'écrit et ne souligne rien dedans il pourra peut être t'être utile aux exams de Constit).

Par **Ln**, le **27/08/2006** à **12:27**

shock: page not found or type unknown

Je ne connaissais pas ce "recueil" et je ne sais pas si c'est utile de l'acheter roll. En règle générale les profs ou les chargés de TD donnent des photocopies des textes importants (style constitution)

Par contre, une chose utile qui sert longtemps, pour pas dire tous les ans c'est un lexique des termes juridiques 8) page not found or type unknown

C'est vraiment un outil indispensable, dès que tu hésites sur une notion, zou tu files vérifier, et

8)

tout devient plus clair Image not found or type unknown

:P

Et même après les études, ce lexique aide toujours à ne pas hésiter sur une notion Image not found or type unknown

Ca ne coute qu'une quinzaine d'euros, et c'est vraiment le seul bouquin qui est si rentabilisé

pendant les études Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **27/08/2006 à 12:34**

Tu peux déjà t'acheter la dernière édition du code civil...

Pour les constitutions, les profs et chargés de Td t'en donneront en poly.

Ensuite pour les livres, prend celui que le prof met en premier dans sa bibliographie, c'est en

général son préféré Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **27/08/2006 à 17:44**

vous en avez de la chance j'ai jamais eu de constit en poly en 4 ans de fac!

et oui je confirme pour le lexique des termes juridiques : il faut l'avoir.

pour le Code Civil cela dépend totalement du prof si il l'autorise à l'examen, si on n'y a pas le droit c'est inutile autant aller sur Légifrance ou à la BU et photocopier.

Par **Marie54**, le **27/08/2006 à 17:57**

J'étais en L1 à Nancy l'année dernière et les profs nous donnaient leurs bibliographies donc c'était à nous de voir lesquels acheter (c'était facultatif bien sûr).

Les livres obligatoires sont évidemment le code civil et un lexique des termes juridiques.

Mon prof de constit nous donnaient des photocopies et en particulier, on a eu droit à toute la constitution française en poly!

Après tout dépend des profs!

Par **francesca**, le **27/08/2006 à 18:32**

merci pour ses conseils.

pour "legione" je suis inscrite en droit L1 et en droit européen via la filiere jean monnet , c est

un double cursus. Image not found or type unknown

Par **coyotte**, le **28/08/2006** à **19:56**

salut Francesca

Avec ton code civil achete un dictionnaire juridique car dorenavant le Larousse ne te serviras pas à grand chose.

Par **Murphys**, le **29/08/2006** à **11:57**

Le code civil est essentiel. On s'en sert en TD, en révisant et c'est plus pratique de l'avoir a disposition a tout moment(bon pas tout le temps non plus, c'est lourd a la longue cette

[b:217ww1vd]ScRonTchMiaMiOm[/b:217ww1vd] Image not found or type unknown

:lol:

[color=brown:217ww1vd]Edit de Mathou : le mot était un peu fort, je l'ai anonymisé Image not found or type unknown

[/color:217ww1vd][[/color]

Par **mathou**, le **29/08/2006** à **12:58**

D'accord avec tout le monde : un lexique des termes juridiques c'est indispensable et bien utile, ainsi que le Code civil (à jour des réformes)qui sert pour plusieurs matières selon la maquette d'enseignement de la fac.

Pour les autres ouvrages, les profs donneront une liste à la rentrée parmi leurs préférés. Sinon, en constit', la Constitution éditions Dalloz m'a bien aidée (textes + jurisprudences + pratique) en L1, mais aussi en L2 et L3 (droit administratif et droit fiscal).

Au besoin, dès que tu as les bibliographies des profs, montre nous ça et on te fera part de

nos expériences avec les divers livres Image not found or type unknown